



## Prêt immobilier après découpage

-----  
Par Kenshiro31

Bonjour,

Nous avons fait l'acquisition d'un petit ensemble immobilier avec un prêt immobilier classique.

Nous comptons le découper avec l'aide d'un notaire et géomètre et après une bonne rénovation (toiture, façade, intérieur) revendre une partie.

Ma question est là suivante, devrais-je rembourser le prêt en partie ou totalité en sachant que seul 1/4 sera revendu ?

Merci pour votre aide

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour vendre tout ou partie il faut l'accord de la banque qui a garanti le prêt avec une hypothèque sur le bien ou autre dispositif.

-----  
Par Kenshiro31

Ok merci

-----  
Par ESP

Bonjour

Vous dites "nous", puis "je" êtes vous seul emprunteur ?

Comment est garanti le prêt initial... SCM ou hypothèque ?

IL peut en effet y avoir obligation de remboursement - au moins partiel- du crédit, mais avez vous pensez aux conséquences fiscales en terme de plus value ?